

IM-GM-GBP, Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens VD

TEAM PLUS territoire SA A l'att. de Mme Alexandra Reist Avenue de Sévelin 32 B 1004 Lausanne

Renens VD, 7 juillet 2025

Référence: Cindy Tabozzi, ID-Nr. 10003492

EN-UL-140, mât 87

## Examen préalable

**Parcelle :** Commune de Vich, diverses parcelles

**Description:** Révision du PACom

Maître de l'ouvrage : Commune de Vich, Place Marcel Poncet 3, 1267 Vich

Madame,

Nous nous référons à l'affaire susmentionnée.

L'examen des documents soumis à notre attention nous suggère les remarques suivantes qui sont à prendre en considération dans le cadre de l'établissement définitif du dossier :

## I. Obligations et conditions pour la ligne à haute tension UL

- a. Pour les projets de construction, des restrictions s'appliquent par rapport à la ligne de transmission dans les zones indiquées en gris, jaune et vert (jusqu'à 50m du conducteur le plus extérieur) dans le plan. Ils doivent en conséquence être soumis à l'approbation de CFF Energie via 18m (voir détails sur www.cff.ch/18m).
- b. L'ordonnance sur les lignes électriques, l'ORNI et l'ordonnance sur le courant fort doivent être respectées.
- c. Les inscriptions au registre foncier, les interdictions de construire et les servitudes, etc. doivent être prises en compte et reportées dans la nouvelle planification des zones.
- d. La ligne de transport 132'000V de CFF-Infrastructure-Energie (LT141) traverse la commune de Vich. Les déplacements / reconstructions de mâts de la ligne de transport 132'000V LT141 ne doivent pas être empêchés.

Un seul mât de la LT141 (M87) se trouve sur le territoire communal, situé en zone agricole. Cette ligne LT141 se trouve sur des mâts appartenant à Swissgrid. Comme Swissgrid est le leader dans cette section, le maître d'ouvrage est donc prié de leur soumettre le présent projet. Personne de contact : Monsieur Remo Kunz (remo.kunz@swissgrid.ch).

Le dossier définitif devra nous être soumis sous la forme électronique (en PDF à <u>gestionfonciere.gbp@sbb.ch</u>) pour approbation. La prise de position définitive des CFF sera communiquée après examen de ce dernier.

Veuillez agréer, Madame, nos meilleures salutations.

Sven Zollinger

Chef Fonciers inventaire et potentiels

Cindy Tabozzi

Spécialiste Fonciers inventaire et potentiels